

# Cambrin

Mars 2021

## Au fil des mois ...

**Mercredi 10 Mars**  
**Balayage des fils d'eau**

**Samedi 13 Mars**  
**Concert du jam's band**

**ANNULÉ**

**Lundi 15 Mars**  
**Don du sang**

**Lundi 15 Mars**  
**Collecte des déchets verts**

**Samedi 20 Mars**  
**Journée Cambrin propre**

**Samedi 27 Mars**  
**Sortie ski ados**

**REPORTÉ**



*Première  
offensive du  
Printemps à  
Cambrin*

**AGENDA**



**ENCOMBRANTS**

**Passage des encombrants le  
Mercredi 10 Mars  
à partir de 4h30**

## Inscriptions école

Les inscriptions à l'école pour la rentrée de septembre seront prises en Mairie **à partir du 8 mars 2021.**

Sont concernés:

Les enfants nés en 2018

Les nouveaux élèves arrivant à Cambrin à la rentrée

**Pièces à fournir :** Livret de famille, carnet de vaccinations de l'enfant et un justificatif de domicile.

Cette démarche sera à renouveler auprès de Madame Tournoy, Directrice de l'école.

**Les demandes de dérogation restent des procédures d'exception pour lesquelles une décision n'interviendra que courant Juin en fonction des effectifs.**

# Salle des sports



Le chantier de la salle des sports approche de son terme. En attendant d'avoir le plaisir de vous proposer son inauguration, dès que le contexte sanitaire nous le permettra, nous vous présentons une petite visite en photos.



Mur d'escalade



Vestiaires



Salle de sport



Salle de stockage



Douches



Accueil

Informations

## Centre de Loisirs de Février



L'accueil de loisirs de cet hiver s'est tenu du 22 au 26 Février. 54 enfants y ont participé, répartis en 3 groupes d'âge et encadrés par 6 animateurs.

En plus des activités concoctées par l'équipe d'animation, un spectacle de magie a été organisé. Les plus grands ont profité également d'une activité Legos géants et les plus petits d'un atelier fusées à eau. Une semaine de détente qui laissera de beaux souvenirs aux enfants.





# Sécurité à l'école

Le protocole Covid nous contraint d'organiser le midi et le soir deux sorties d'école distinctes : côté garderie et côté grilles. Un passage piéton est sécurisé par un agent communal pour faciliter la traversée. Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de venir rechercher votre enfant à la sortie et de le raccompagner, en aucun cas il ne doit traverser seul.

# Déjections canines

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.



# Lotissement



La 3ème tranche du lotissement côté rue Basse Boulogne a débuté en ce mois de Février. 36 lots libres sont en cours de viabilisation avec la réalisation d'une voirie rue Basse Boulogne.



# Journée citoyenne

Le samedi 20 Mars se tient la seconde édition de l'opération Cambrin propre. Le rendez-vous est fixé Place Cabiddu, face à l'école à 9h00. Plusieurs groupes seront formés par secteur. Sachets, chasubles, gants et matériel vous seront distribués. Une distribution de boissons et friandises clôturera cette demi-journée.



# Nouveau en Bibliothèque

Un rayon richesses de notre patrimoine est désormais disponible dans votre bibliothèque (fiches randonnées pédestres, VTT/VTC, guides touristiques, idées sorties...). Un rayon écologie sera à votre disposition du 9 au 20 Mars.



## Sortie Mont Saint-Michel

La sortie au Mont Saint-Michel prévue en Mai est reportée au 2 et 3 octobre. Merci aux 28 familles qui nous ont retourné le coupon réponse.



Le départ est prévu à 7h00 le samedi, pour une arrivée à Avranches vers 14h. Au programme : prise de possession des chambres, temps libre,



visite du Mont Saint Michel le dimanche et retour en fin d'après-midi.

## Composteurs

La commune de Cambrin et la Cabbalr vous proposent l'achat de composteurs.

Le retrait est prévu le 3 Avril de 9h30 à 12h30 salle des fêtes de Cambrin. Réservez votre composteur auprès du service prévention des déchets au 03.21.61.50.00 .

Réservé aux 30 premiers inscrits.

Composteur de 345 Litres : 17€

Composteur de 800 Litres : 30€

le conseil municipal a décidé d'allouer une subvention de 10€ quelque soit la contenance aux acquéreurs.

1 composteur maximum par foyer.



## Incivilités



Depuis quelques temps la commune constate une recrudescence d'incivilités graves (tags, dégradations et vols de panneaux) susceptibles d'être punies par la loi. Si vous constatez une incivilité, merci de nous la signaler rapidement. Plusieurs plaintes ont été déposées par la municipalité.

## Amélioration de l'habitat

De 2018 à 2020 plus de 60000€ d'aides ont été versées aux particuliers cambrinois dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.

En 2021 de nouveaux critères et plafond sont mis en place pour l'attribution de ces aides :

Pour prétendre à ces aides, les plafonds sont fixés à :

Foyer de 1 personne : 19074€ de revenus

Foyer de 2 personnes : 27896€ de revenus

Foyer de 3 personnes : 33547€ de revenus

Foyer de 4 personnes : 39192€ de revenus

Foyer de 5 personnes : 44860€ de revenus

Le mercredi 10 Février 2021, suite à leur demande, la Cabbalr a rendu visite à 5 Cambrinois pour des projets d'amélioration de l'habitat.

Renseignement en Mairie au 03.21.63.26.63 ou auprès de Mr Martinet au 07.86.77.26.15



## Déclaration de travaux

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur de vos habitations (façades, portes, fenêtres, toitures, installation d'abris de jardin, portails, clôtures, carports...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable à retirer en Mairie. Les travaux ne peuvent débuter qu'après autorisation.



## 4 Jours de Dunkerque

La 66ème édition des « 4 jours de Dunkerque » se déroule du 4 au 9 Mai 2021 et passe par Cambrin le vendredi 7 Mai, à 12h54.

Les coureurs emprunteront le bld Louis Lesage et la rue Noyelles. Cette course par étape est la 3è plus importante dans cette catégorie et est organisée par des bénévoles.

Une caravane publicitaire précèdera le passage des coureurs dans le respect des consignes sanitaires.

Pour une sécurité maximale, 12 signaleurs seront nécessaires. Si vous désirez participer à l'encadrement de cette course au poste de signaleur, contactez la Mairie avant le 15 Mars. Le permis de conduire est nécessaire.



**4 Jours de Dunkerque**  
GRAND PRIX  
DES  
HAUTS-DE-FRANCE

